

Droit du travail

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > En savoir plus : site web UFR SSA <https://ufr-ssa.parisnanterre.fr/>

Présentation

Le droit social s'applique à tous les organismes. Ce cours a pour objet de donner aux étudiant.e.s les connaissances essentielles en droit social et de les sensibiliser aux risques induits par sa méconnaissance.

Objectifs

Connaître les bases du droit social.

Évaluation

Exercices et épreuve écrite.

Pré-requis nécessaires

Mise à niveau en droit.

Compétences visées

- Connaître le cadre juridique en droit du travail.
- Connaître les principales caractéristiques des différents contrats de travail.

- Sensibiliser aux accords collectifs régissant le contrat de travail.
- Connaître les principales règles et formes de rupture du contrat de travail.
- Participer à la gestion des salarié.e.s.

Examens

Contrôle continu intégral

Bibliographie

AUZERO G. et DOCKES E., *Droit du travail*, Dalloz, dernière édition

Ressources pédagogiques

Etudes de cas - Articles juridiques.

Contact(s)

> **Nathalie Mihman**

Responsable pédagogique
mihmann@parisnanterre.fr